

constitué une priorité dans les politiques gouvernementales, plusieurs organismes chiliens se sont penchés avec intérêt sur ce sujet, par exemple, le CODEFF (comité national pour la défense de la flore et de la faune), fondé il y a vingt ans, l'ACHIDAM (association chilienne pour le droit à l'environnement), le *Comite de Ciencias Ambientales* du CONICYT et, plus particulièrement, le CIPMA (centre de recherche et de planification en environnement), créé en 1980.

Les questions environnementales préoccupent de plus en plus non seulement le milieu universitaire, mais également le gouvernement, les entreprises et la population en général.

La population est de plus en plus consciente des dommages que les entreprises de production qui ne tiennent pas compte de l'aspect environnemental sont susceptibles de causer tant à leur santé qu'à leurs sources d'emploi. La sensibilisation du public aux questions environnementales se manifeste non seulement par l'accroissement du nombre de groupes en faveur de la conservation des ressources, mais également par le fait que ces questions ont fait partie des programmes politiques de tous les candidats à la présidence de 1989. De plus, il est maintenant courant de discuter d'environnement, que ce soit dans les grands journaux chiliens ou sur les chaînes de télévision. Ainsi, le *El Mercurio*, journal de Santiago, a créé une chronique hebdomadaire permanente sur l'environnement. Par ailleurs, un récent sondage Gallup (septembre 1990), réalisé à Santiago, a révélé que 27 p. 100 des répondants étaient d'avis que la pollution est un problème aussi important que les questions touchant les droits de la personne ou la situation dans le golfe Persique. Les organismes communautaires et autres groupes à vocation sociale se préoccupent des problèmes environnementaux et participent à l'élaboration de projets de solutions aux problèmes que vivent leurs collectivités. L'une des propositions qui a capté l'attention du public est celle de l'apposition d'un sceau